



Règlement inscriptions aux compétitions FIS 2019-2020

Chaque coureur belge qui souhaite participer à une course FIS (toutes les compétitions qui sont sous le règlement FIS) doit demander sa licence en respectant les étapes suivantes :

- 1) Demander la licence FIS via le club responsable (les demandes individuelles ne seront pas traitées)
- 2) Dès réception des informations de connexion, se connecter sur fis.sneeuwsportvlaanderen.be et suivre les différentes étapes :
 - a. Téléchargez la déclaration d'athlète à signer*
 - b. Téléchargez le règlement d'inscription signé*
 - c. Complétez les données personnelles* Pour les coureurs mineurs, les parents doivent également signer.
- 3) Les coureurs qui avaient un login la saison dernière, peuvent simplement se logger et doivent seulement signer le nouveau règlement d'inscription pour réactiver leur account.
- 4) Chaque coureur doit enregistrer son entraîneur et au moins un capitaine d'équipe dans le système (sauf si cette personne a déjà été enregistrée par quelqu'un d'autre) qui l'accompagneront sur les compétitions FIS. Pour assurer le bon fonctionnement, il est nécessaire que tout le monde coopère dans ce sens.
- 5) Il est de la responsabilité de chaque coureur d'être strictement au courant de tous les règlements dans ce document et de tous les règlements FIS (ceux-ci peuvent être consultés sur www.fis-ski.com)

Pour toutes questions concernant les étapes décrites ci-dessus ou d'autres questions restant dans le cadre de ce document, vous pouvez contacter:

Lucas Van den Bogaert
entries@sneeuwsport.vlaanderen
Tel: +32 / 495 50 92 53

Il n'y aura pas de retour de mail puisque tout est consultable en ligne. Les coureurs sont responsables de leur inscription et de leur annulation. Vous trouverez ci-dessous les différentes règles :

1. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à 5 jours avant la première réunion des chefs d'équipes. Au-delà de ce délai, c'est encore possible mais il n'y a aucune garantie d'inscription.
2. Les règles de priorité de ce règlement ne sont plus applicables 5 jours avant la première réunion des chefs d'équipes, sauf pour les membres des sélections **A** et de la sélection **Juniors**.
3. Les membres des sélections **A** ou **Juniors** peuvent s'inscrire en ligne jusqu'à 3 jours avant la première réunion des chefs d'équipes et jusqu'à 48 heures avant la réunion des chefs d'équipe par téléphone. Ils auront toujours la priorité sur les coureurs avec des points FIS plus élevés.
4. Vous pouvez annuler votre inscription **en ligne** jusqu'à 3 jours avant la première réunion des chefs d'équipes. Nous demandons d'annuler le plus tôt possible. Les coureurs qui annulent



5. régulièrement peuvent recevoir un avertissement, et ensuite même une sanction éventuelle (à déterminer par la commission nationale de ski alpin).

- ❖ *Annuler dans les 48 heures avant la réunion des chefs d'équipe est **possible dans de très rares cas directement auprès du capitaine d'équipe**. Ses coordonnées peuvent être trouvées dans le module d'inscription en ligne de la compétition.*

Vous trouverez ci-dessous les règlements spécifiques et les lignes directives par catégorie de compétition.

A. Coupe du Monde

a. Conditions de participation:

- Classement dans le top 150 de la liste de point FIS ou classement top 30 de la liste de départ WC de la discipline
- Membres du projet E Gold peuvent recevoir une priorité pour les WC et après une évaluation positive du dossier (par le groupe de travail Topsport), le coureur peut recevoir une autorisation pour 1 ou plusieurs départs en Coupe du Monde.
- Un coureur qui a obtenu des points coupe du monde pendant la saison peut également être désigné prioritaire par le groupe Topsport.

b. Règles générales:

- I. Seuls les coureurs qui répondent aux conditions, choisissent d'un commun accord, leurs compétitions en début de saison. Néanmoins, le groupe de travail Topsport décidera de la sélection finale.
- II. Le programme doit être communiqué au moins 6 semaines à l'avance. Les organisateurs doivent recevoir les inscriptions au moins 5 semaines à l'avance.
- III. Le coureur doit définitivement confirmer ou annuler jusqu'à 15 jours avant la course. Aucun rappel ne sera envoyé !
- IV. Des règles complémentaires pour l'autorisation de participation aux Coupes du Monde seront communiquées par le groupe Topsport aux coureurs concernés. Il peut y avoir des compétitions de qualification pour déterminer la sélection finale.
- V. Si un coureur inscrit, sans raison valable et sans en avoir averti, ne participe pas à la Coupe du Monde, il perdra tout droit de participer à ce genre de compétition pour le reste de la saison en cours. Les intempéries ne seront pas valables comme excuse.



B. Coupe d'Europe

a. Conditions de participation:

- 45 points FIS ou moins dans les disciplines techniques.
- 60 points FIS ou moins dans disciplines de vitesse.
- *Après une évaluation positive du dossier d'un coureur (par le groupe de travail Topsport), le coureur peut recevoir une pour 1 ou plusieurs départs en Coupe d'Europe.*

b. Règles générales:

- I. Les coureurs qui répondent aux conditions, choisissent d'un commun accord, leurs compétitions en début de saison. Néanmoins, le groupe de travail Topsport décidera de la sélection finale.
- II. Le programme doit être communiqué au moins 6 semaines à l'avance. Les organisateurs doivent recevoir les inscriptions au moins 5 semaines à l'avance.
- III. Le coureur doit définitivement confirmer ou annuler jusqu'à 10 jours avant la course. Aucun rappel ne sera envoyé !
- IV. Un coureur qui s'est inscrit pour une certaine Coupe d'Europe, peut annuler sa participation jusqu'à 10 jours avant la compétition.
- V. Si un coureur inscrit, sans raison valable et sans en avoir averti, ne participe pas à la Coupe d'Europe, il perdra tout droit de participer à ce genre de compétition pour le reste de la saison en cours. Les intempéries ne seront pas valables comme excuse.
- VI. Des règles complémentaires pour l'autorisation de participation aux Coupes d'Europe seront communiquées par le groupe Topsport aux coureurs concernés. Il peut y avoir des compétitions de qualification pour déterminer la sélection finale.

C. Coupe Continentale

a. Conditions de participation:

- Une demande doit toujours être formulée via CNCSA.
- Une demande est possible sous 80 points FIS.

b. Règles générales:

- I. L'intention de participation à ces compétitions doit être communiquée à temps (au moins 20 jours avant la première compétition) au groupe de travail Topsport afin que les places de départ puissent être demandées.
- II. Cfr. Compétition FIS.



D. NC/NJC

- a. Conditions de participation:
 - <150 points FIS (sauf CdB) (ou points FRBS pour la première année).
 - Nos propres championnats nationaux ou les championnats nationaux où certains accords ont été conclus, sont ouverts à tous les coureurs en possession d'une licence FIS valide.
- b. Règles générales:
 - I. Quota pour la Belgique = sur demande (les quotas seront demandés 10 jours avant la course pour le nombre de coureurs inscrits). Les coureurs qui ne seront pas inscrits 10 jours avant la course perdront leur droit dans les quotas et ne pourront probablement pas participer.
 - II. Les points FIS par discipline déterminent la priorité.
 - III. Nombre de départs dépendra du quota que la Belgique reçoit.
 - IV. La sélection Juniors aura la priorité sur la sélection A (exclusivement pour les NJC).

E. NJR

- a. Conditions de participation:
 - <150 points FIS (ou points FRBS pour la première année).
- b. Règles générales:
 - I. Quota pour la Belgique = 3 places par sexe.
 - II. La sélection nationale juniors a toujours la priorité suivant le niveau de sélection (même en cas de points FIS plus élevés).
 - III. Les points FIS par discipline définissent la priorité aussi bien au sein de la sélection juniors que pour les autres.

F. FIS

- a. Conditions de participation:
 - <150 points FIS (ou points FRBS)
 - Les organisations belges sont une exception et tout qui a une licence valable peut participer.
 - Les organisations où des accords spéciaux ont été conclus avec le pays organisateur feront exceptions (ces compétitions seront communiquées au début de la saison).
- b. Règles générales:
 - I. Quota pour la Belgique = selon la liste de quotas FIS.
 - II. Les points FIS par discipline définissent la priorité.



G. CIT

- a. Conditions de participation:
 - <200 points FIS (ou points FRBS pour la première année).
 - Les organisations belges sont une exception: tout qui a une licence valable peut participer.
 - Les organisations où des accords spéciaux ont été conclus avec le pays organisateur feront exceptions (ces compétitions seront communiquées au début de la saison).
- b. Règles générales:
 - I. Quota pour la Belgique = selon la liste de quotas FIS.
 - II. Les points FIS par discipline définissent la priorité.

H. Entry League

- a. Conditions de participation:
 - Participation de tout coureur qui dispose d'une licence valable.
- b. Règles générales:
 - I. Quota pour la Belgique = selon la liste de quotas FIS.
 - II. Les inscriptions seront données en priorité aux premières années juniors U18 et puis, en fonction des points FIS.

I. Courses FIS University

- a. Conditions de participation:
 - <200 points FIS (ou FRBS)
- b. Règles générales:
 - Quota FIS de base MAIS inscription limitée à 4 par sexe pour les non-étudiants.

J. Règles générales

- a. Les coureurs qui ont rentré leur programme dans les délais prévus, ont la priorité sur les programmes communiqués trop tard, même si ceux-ci ont de meilleurs points FIS (sauf pour les membres des sélections **A** ou **Juniors**).
- b. Les coureurs en sélection A et Juniors ont toujours priorité (à condition de respecter les délais d'inscription), excepté pour les courses citadines, Entry League et CNJ. Les juniors qui sont dans la sélection A gardent leur priorité pour les compétitions FIS juniors.
- c. Les coureurs de l'équipe FIS U18 (BEAST U18), peuvent bénéficier d'une priorité sur d'autres coureurs pour certaines compétitions (ENL, CIT ou NJR). Ces compétitions seront communiquées au moins 30 jours avant la réunion des chefs d'équipes à tous les coureurs FIS (BEAST doit introduire une demande pour ces courses auprès de la CNCSA avant la saison).



- d. En cas de doute ou si le règlement n'est pas concluant, le groupe de travail Topsport décider en dernier lieu de la sélection définitive.
- e. Si la compétition est reportée, la liste d'inscription pour cette course reste d'actualité.
- f. Si un coureur ne respecte pas les procédures ci-dessus, il peut recevoir une sanction de la CNCSA.
- g. Lorsqu'un responsable de délégation a été désigné, il est interdit en toutes circonstances aux coureurs / parents et autres coaches de modifier ou de signer la feuille d'inscriptions - lorsque le responsable est présent ; - sans l'accord du responsable.
- h. Ajouter un coureur à la liste d'inscription pendant les réunions de course ne peut se faire qu'après concertation avec le responsable d'inscription ou le groupe de travail Topsport. Pour chaque modification, les règles du règlement d'inscriptions doivent être respectées.
- i. Aucun coureur ne peut s'inscrire (ou se faire inscrire) à une compétition sans concertation préalable avec le responsable d'inscription ou le groupe de travail Topsport. Les coureurs qui s'inscrivent par eux-mêmes, sans utiliser le système en ligne ou sans l'accord du responsable d'inscription, pourront être suspendus immédiatement. Les coaches seront officiellement suspendus en tant que représentant des coureurs belges.
- j. Lorsqu'une compétition belge FIS est organisée dans un certain pays, aucun coureur belge ne peut participer dans ce pays à une autre compétition de la même discipline, exception faite de la sélection A et de la sélection Juniors.
- k. K. Toutes les formes de sanctions seront déterminées par la CNCSA.



Le règlement d'inscription sera disponible sur le site de la FRBS ou FFBS. Un exemplaire signé (pour accord) doit être envoyé sur le système en ligne (pour les mineurs, ce sont les parents qui doivent signer). Aucune inscription FIS ne sera effectuée sans la signature et la mention « lu et approuvé » sur ce document.

Le soussigné marque son accord avec le règlement ci-dessus (2019-2020) et l'appliquera:

Nom:

Téléphone:

E-mail:

Mention écrite : "lu et approuvé" + nom + date + signature du coureur (pour les mineurs, signature des parents)